

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16^{de} chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Juillet 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 11 de ce mois, a chargé M. Jules-Adolphe-Henri Bérail, avocat, de remplir provisoirement les fonctions de Juge de Paix pendant l'absence du titulaire.

Par Ordonnance Souveraine du 12 du même mois, M. Emile Messié, Juge d'Instruction, a été chargé de remplir provisoirement, jusqu'au retour de M. l'Avocat Général ou de son Substitut, les fonctions d'Avocat Général près le Tribunal Supérieur.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Gouverneur Général, en congé, a quitté Monaco mardi dernier avec M^{me} la Baronne de Farincourt.

Le vapeur anglais *Hécla*, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz, est arrivé le 18 dans notre port.

Ce navire a 19 hommes d'équipage, commandés par le capitaine Cornquist. Jauge : 709 tonneaux.

Pendant qu'à Monaco la température se maintient dans des conditions très supportables, pendant que la chaleur de juillet y est mitigée par de fréquentes et fraîches brises, les télégrammes que nous recevons d'un peu partout nous signalent une grande variété de température. Les uns s'en félicitent, d'autres, moins favorisés, ne savent plus à quel ciel se vouer.

De Genève, on écrit que le temps y est maintenant superbe. Depuis le 14 juillet, le soleil est radieux ; on ne pense déjà plus aux temps épouvantables de ces derniers jours. Il faut noter que le 13, il a encore neigé dans les environs de Lucerne. Tous les touristes qui étaient au Righi ou aux bords du lac des Quatre-Cantons se sont enfuis.

A Saint-Moritz, dans l'Engadine, le thermomètre marquait deux degrés *au-dessous* de zéro. La couche de neige couvrant la plaine était de trente centimètres. Les routes étaient devenues impraticables aux diligences de la poste. On avait dû recommencer le service en traîneau comme en plein hiver. La diligence postale traversant Juliers a été bloquée, pendant un jour, au col de ce nom. C'était épouvantable.

Falk, le Stublein suisse, annonce un temps merveilleux du 15 juillet au 15 août, pourtant les dépêches d'hier signalent de la glace et de la neige en abondance à Berne.

De Bruxelles, on écrit qu'à Varennes des torrents d'eau ne cessent de tomber. Toutes les campagnes sont inondées. Les récoltes de betteraves, une des richesses du pays, sont fort endommagées.

A New-York, la chaleur excessive a été suivie de pluies torrentielles. Des orages ont éclaté dans les états de New-York, de Pensylvanie, de New-Jersey et dans beaucoup de localités de l'Ouest. De nombreuses morts ont été causées par la chaleur, et beaucoup de personnes ont été tuées par la foudre qui a également causé des dégâts matériels considérables.

Suivant des dépêches venues de l'Illinois, un train venant sur Peoria a été frappé par l'orage. Deux voitures ont été démolies. Plusieurs personnes ont été blessées. Le bruit court que la ville de Greenwalley a été détruite.

Le premier concert public de la Société Philharmonique qui a eu lieu dimanche sur la promenade Sainte-Barbe, a été très satisfaisant. Beaucoup de monde. Nos musiciens ont été applaudis.

Voici le programme des morceaux qui y ont été exécutés :

- La Ritirata*, grande marche sur une chanson napolitaine..... Ascolese.
- Monte Carlo*, mazurka..... Zelweger
- Cavatine de Nabuchodonosor*..... Verdi.
- Le Père La Victoire*, marche..... L. Ganne
- Bataille de confetti*, polka..... Telam
- A travers le monde*, galop..... Strauss

Les soirées dansantes de la Saint-Roman ont été brillamment inaugurées dimanche soir.

La tribune officielle était occupée par un grand nombre de personnes : dames, fonctionnaires et invités. MM. Dugué de Mac Carthy, faisant, *par interim*, fonctions de Gouverneur Général en l'absence de M. le Baron de Farincourt, et le Ch^{er} de Loth, premier Adjoint au Maire de Monaco, ont été salués, à leur entrée dans l'enceinte du bal, par la *Marche Nationale*.

Ce morceau patriotique a été vigoureusement applaudi et suivi des cris répétés de *Vive le Prince !*

Le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies de France, après enquête, sur avis favorable de M. de Selves, directeur général des postes et télégraphes, a décidé le rétablissement du timbre-poste de 75 centimes qui avait été supprimé le 7 mars dernier et remplacé par le timbre de 50 centimes.

Le rétablissement de ce timbre-poste a été réclamé par la bijouterie qui expédie un grand nombre de menus objets uniformément déclarés pour une valeur de 50 francs et frappés par suite d'une taxe de 75 centimes. L'exiguïté des boîtes contenant ces envois rend difficile l'application de plusieurs timbres. Le nouveau timbre de 75 centimes porte une figurine violet foncé sur fond orange.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une nouvelle bourrasque de mistral s'est abattue samedi sur notre région et sur mer. Le vent, dans l'après-midi et vers les 5 heures principalement, soufflait en tempête, soulevant comme d'habitude des nuages de poussière. Les navires arrivés samedi soir et

dimanche, ont eu fort mauvais temps au large comme à l'approche de notre littoral. C'est à cela qu'il faut attribuer le retard de l'arrivée du courrier de Chine qu'on attendait dans l'après-midi. De nombreuses relâches ont dû se produire dans les ports accessibles.

Toulon. — Un vol de 20,000 francs de titres vient d'être commis au préjudice de M. Janvier, consul de Turquie et de Grèce.

Deux individus soupçonnés ont été arrêtés, puis remis en liberté.

— Samedi matin, on a trouvé dans le corridor de la rue de la République, 52, café du Commerce, au fond d'un brûloir à café, toute une aristocratique parure comprenant, enfermée dans une boîte, une montre or de femme remontoir, n° 25,901, une montre argent, un bracelet or, une gilette or, six perles fines, puis, pèle-mêle, une gilette double, un bracelet tour Eiffel, trois broches, deux bagues avec perles fines, une paire de pendants, trois boutons de chemises avec brillants et un mouchoir marqué M. Tous ces objets, dont quelques-uns portaient les marques de négociants niçois, semblent provenir d'un vol important commis à Nice, il y a quelques jours à peine. La police niçoise a été informée.

Nice. — On peut remarquer, dans le jardin de M. Andréa, 18, rue Saint-François-de-Paule, un prunier qui porte des fruits de cent grammes en moyenne !

C'est un phénomène.

La Société d'Agriculture, dont la sollicitude est bien connue pour les cultivateurs, pourrait, croyons-nous, se rendre compte de ce prodige végétal et décerner à M. Andréa une mention d'encouragement.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les Parisiens ne se décident pas à partir en villégiature ; ceux qu'avaient effrayé le bruit des pétards et l'encombrement provoqué par l'anniversaire de la fête nationale du 14 juillet, se sont contentés de faire une courte absence à Dieppe, à Trouville ou à Boulogne. Ils ont vu que, malgré les réclames publiées un peu partout, le mauvais temps faisait peur aux baigneurs et, depuis le milieu de cette semaine, on rencontre sur les boulevards et surtout dans les grands cercles des hommes de loisir qui ne croient nullement déchoir parce qu'ils n'ont pas quitté Paris au lendemain du Grand-Prix. Décidément, les traditions se perdent, et il ne faudrait pas un grand effort pour que bientôt le mouvement mondain conservât tout son éclat jusqu'au milieu du mois d'août.

Le bois de Boulogne profite de ce changement dans les habitudes. On y rencontre matin et soir la société la meilleure, non plus seulement dans la classique allée des Acacias, mais dans les petits sentiers ombrés et dans les recoins les plus pittoresques. Le bois de Boulogne est devenu un lieu de réunion en plein air et on s'y donne volontiers rendez-vous vers le champ de courses d'Auteuil, sur la lisière de Boulogne, du côté de Saint-James, à la Cascade, au Jardin d'acclimatation, au Pré-Catelan, ou au Fleuriste de la Ville à Passy. La mode est d'aller déjeuner ou dîner en pique-nique dans les restaurants voisins. C'est hygiénique et cela repose des réunions un peu solennelles auxquelles on ne peut échapper lorsque la saison bat son plein.

Dès que le soleil daignera dissiper les nuages et dès que les orages auront cessé, le Champ de Mars redeviendra un centre d'été. Le jardin et les pelouses y sont bien entretenus : il suffira de se hâter d'enlever quelques débris de démolition qui gâtent le coup d'œil pour que cet endroit devienne un des plus charmants de Paris. Il y a, en ce moment, une sorte de kermesse avec des cafés et des restaurants. Les fontaines lumineuses lancent chaque soir leurs gerbes multicolores; la tour Eiffel a rallumé ses illuminations; ses plates-formes reçoivent de nombreux visiteurs, surtout la première, où il y a des restaurants et un café-concert très bien dirigé. Lorsque Paris aura besoin de fraîcheur — ce qui ne tardera pas, il faut l'espérer — le Champ de Mars sera très fréquenté.

Les réceptions et les diners ont été peu nombreux. Je vous ai déjà annoncé la fête que devait donner M^{me} de Marivault, à l'occasion de la Saint-Henri. Cette fête a été très brillante. On y a beaucoup applaudi M^{me} Vaillant dans le duo *Per valli, per boschi*, et dans une vieille chanson intitulée *Colinette*. M^{lle} Kiréevsky a fait valoir ses rares qualités de cantatrice dans le « Pourquoi » de *Lakmé* et dans la chanson florentine d'*Ascanio*. M. Royer a dit un monologue et une chansonnette; la baronne Fernand de La Tombelle a dit des poésies. Cette soirée a fait regretter qu'il n'y ait pas plus de salons ouverts en ce moment.

Un de ceux qui reculent le plus leur fermeture est celui de la comtesse de Chambrun, où l'on fera de la musique tous les samedis et le dernier dimanche de juillet. S'il fait trop chaud, on la fera dans le vaste jardin de l'hôtel de la rue Monsieur.

Nous n'avons plus guère à signaler, cette semaine, qu'un dîner donné par le comte et la comtesse Edouard de Pourtalès, ainsi qu'une réception chez le comte et la comtesse de Laubespin, où l'on a écouté la lecture de fragments des *Lettres de Catherine de Médicis*, le nouveau livre du toujours jeune comte Hector de Laferrière.

M. l'abbé de la Guibourgère, curé de Saint-Georges de la Villette, a béni, en l'église Saint-François Xavier, le mariage du vicomte Charles de Fleuriot de Langle, lieutenant au 3^e dragons, avec M^{lle} Hélène de Moigan de Révercy. Les témoins du marié étaient M. Charles de la Monneraye et le colonel de Coniac; ceux de la mariée, MM. Elzéar d'Avout et Joseph de Lagrené.

Le 22 juillet, à la chapelle des Pères Passionnistes de l'avenue Hoche, S. G. M^r Goux, évêque de Versailles, bénira l'union de M^{lle} Clotilde Murat, fille cadette du comte Murat, ancien député du Lot, avec M. Paul Labaudy, député de Seine-et-Oise. La cérémonie aura lieu dans la plus grande intimité en raison du deuil des deux familles.

Le même jour, M^r d'Hulst bénira en l'église Sainte-Clotilde, le mariage de M^{lle} Catherine d'Harcourt, sœur du marquis d'Harcourt, avec le vicomte de Puymaigre. Les témoins de la fiancée seront ses cousins, le maréchal de Mac-Mahon et le baron de Langstorff.

On annonce enfin le prochain mariage de M^{lle} Béatrice de Maistre, fille de M. le comte Eugène de Maistre, arrière-petite-fille du célèbre écrivain Joseph de Maistre, avec M. Libault de la Chevasserie, capitaine au 12^e de hussards, à Dinan.

Le Président de la République et M^{me} Carnot vont, comme ils l'ont fait depuis deux ans, aller passer quelques semaines à Fontainebleau. Il n'y aura pas de modifications au programme des années précédentes.

Dans les châteaux, les fêtes vont commencer. A Dampierre, conformément à une coutume qui remonte au XVIII^e siècle, il y a eu fête au château, en l'honneur de la jeune duchesse de Luynes, qui s'y rendait pour la première fois depuis son mariage. Des arcs de triomphe avaient été dressés, les maisons du village étaient parées de guirlandes de verdure, des bouquets ont été offerts au duc et à la duchesse. Le soir, un bal a réuni tout le village; le quadrille d'honneur a été ouvert par les châtélains. Le lendemain, il y a eu un autre bal auquel avaient été conviés toute l'aristocratie des environs et un grand nombre de Parisiens.

Un théâtre, le Châtelet, a eu tellement confiance dans la continuation du mauvais temps qu'il n'a pas hésité à monter une pièce à spectacle. *Orient-Express*, de M. Barani, est un prétexte à trucs variés, à riches et pittoresques décors, à costumes brillants, à ballets ingénieux et amusants. La musique de M. Goudesorne est pleine d'entrain. L'interprétation, grâce à M. Cooper, à M. Alexandre, à M^{mes} Maury, Donnat, Miroir, est excellent. Même si le soleil réapparaît, le public continuera à s'embarquer tous les soirs sur le petit chemin de fer

d'*Orient-Express* et à parcourir la Suisse, le Tyrol et la Hongrie, sans s'apercevoir que cet itinéraire pour l'Orient n'est pas précisément celui de Bœdeker et des guides Joanne.

DANGEAU.

CAUSERIE

Souvenirs d'un Impresario

Les noms publiés des artistes engagés par M. Bias pour la prochaine saison théâtrale de Monte Carlo, donnent quelque intérêt aux mémoires que Maurice Strakosch, le célèbre impresario, a écrits il y a trois ans environ.

Les mémoires ont toujours eu un grand attrait, mais ceux de M. Maurice Strakosch sont d'un intérêt d'autant plus particulier, que non seulement sa vie est par elle-même très mouvementée, mais que les principaux acteurs sont des célébrités passées ou présentes.

Ces mémoires, écrits d'un style ferme, concis et d'une clarté extraordinaire, sont appelés à un très grand succès.

Les débuts de Maurice Strakosch sont ainsi racontés :

M. Maurice Strakosch, qui a vu le jour dans une petite ville de Moravie et débuta en qualité de prodige à onze ans, dans un concert donné à Brünn, où il exécuta sur le piano un concerto de Hummel. Cet illustre compositeur tenait alors avec Moscheles et Henry Herz la première place dans le monde musical, précédant l'abbé Liszt, comme talent et comme réputation. Le triomphe du jeune Strakosch fut tel à Brünn qu'il put embrasser la carrière artistique, dont ne voulait pas entendre parler son père qui ne croyait pas, suivant la loi commune, à la vocation de son fils.

Pendant quelques années, le petit prodige parcourut l'Allemagne, toujours acclamé; à Vienne, il étudia la composition avec Sechter, le plus célèbre professeur de l'époque, maître de Thalberg et de Vieuxtemps. Cependant l'enfant était devenu un jeune homme qui rêvait autre chose que d'être un pianiste hors ligne; Maurice Strakosch rêvait la gloire de la scène, il aspirait à devenir ténor.

Il obtint du directeur de l'Opéra d'Agram un engagement qui réalisait le plus vif de ses désirs, mais dont les conditions pécuniaires n'étaient point pour lui faire prévoir un brillant avenir. Le ténor d'Agram touchait 30 francs par mois, et l'étoile de la troupe était heureuse de ses appointements qui s'élevaient à la somme mensuelle de 100 francs. Nous sommes loin des cachets payés actuellement aux artistes.

Cependant, malgré des frais plus que modestes, le directeur ne joignait pas les deux bouts, et, le déficit augmentant sans cesse, il se trouva contraint de diminuer d'un tiers tous les émoluments de son personnel. Maurice Strakosch termina cette saison d'Agram, mais, ne renonçant pas encore à son idée fixe, il résolut d'aller en Italie se perfectionner dans l'art du chant.

Il était porteur d'une lettre d'introduction pour M^{me} Pasta : M^{me} Pasta avait alors environ cinquante ans; de sa beauté passée, s'il ne restait aucune trace, sur son visage se lisait cette excessive bonté qui était le fond du caractère de la cantatrice.

M^{me} Juditta Pasta, pour laquelle Bellini avait composé la *Sonnambula* et *Norma*, retirée du théâtre, habitait une villa princière sur le lac de Côme et donnait gratuitement des leçons de chant. Elle en agissait avec ses élèves d'une façon toute particulière et dont aujourd'hui on ne citerait pas beaucoup d'exemples. Elle dotait celles qui ne lui paraissaient pas réussir au théâtre. C'était un moyen de les empêcher de suivre une carrière où ne les attendaient que des déceptions.

Lorsque Maurice Strakosch se présenta chez la Pasta, sa lettre à la main, un domestique le conduisit au jardin où une femme vêtue comme une paysanne était fort occupée à arracher les mauvaises herbes.

— Pardon, dit Strakosch à cette femme qui ne s'était pas dérangée pour regarder l'étranger; pourrais-je voir M^{me} Pasta?

— Parbleu, répondit la jardinière, c'est bien facile, si je me retourne.

C'était en effet M^{me} Pasta elle-même, dont le bonheur consistait, lorsqu'elle avait terminé ses leçons, à soigner son jardin.

Avec sa bienveillance ordinaire, M^{me} Pasta accueillit le nouveau venu; elle l'écouta et l'engagea à ne pas abandonner le piano, ajoutant : Demeurez près de moi; je donnerai des leçons devant vous, et vous apprendrez alors ce que c'est que le grand art du chant, ce grand art du chant italien, lequel, entre parenthèses, tend à disparaître aujourd'hui.

On sait que M^{me} Pasta n'avait qu'une rivale, M^{me} Malibran, et elle en parlait toujours les larmes aux yeux, tant était grande son admiration pour celle si prématurément enlevée à l'art. M^{me} Malibran devait plus à son merveilleux génie et à son inspiration qu'à l'étude, tandis que M^{me} Pasta, au contraire, avait dû tout acquérir, et elle en convenait; ainsi, pendant cinq années, seule, sans en parler à personne, elle travailla le trille, qu'elle ne possédait pas lors de ses débuts et que les maîtres avaient déclaré qu'elle ne posséderait jamais. Elle arriva à la perfection dans ce délicieux ornement du chant.

Maurice Strakosch comprit la valeur du conseil donné par une aussi haute autorité, il comprit également l'importance d'une proposition qu'il accepta avec empressement, et il resta trois années auprès de M^{me} Pasta, apprenant cette science qui lui a permis de former à son tour une élève comme M^{me} Adelina Patti.

Quand l'instruction de Maurice Strakosch dans l'art du chant fut complète, il abandonna, non sans regrets, sa fantaisie de chanter l'opéra et c'est en qualité de pianiste qu'il entreprit des voyages, en Italie d'abord, dans toute l'Europe ensuite.

Les résultats qu'il obtint lui démontrèrent que M^{me} Pasta ne lui avait donné qu'un bon avis. Il était à Paris en 1848, lorsqu'éclata la révolution de février. Au milieu de ce bouleversement général, il n'y avait rien à faire pour un artiste quel que fut son talent. La politique et la musique s'accordent mal ensemble. Dans ces conditions, Strakosch se détermina à partir pour le Nouveau-Monde.

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE

CONDITION JURIDIQUE DES ÉTRANGERS DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, par H. de Rolland, Conseiller d'Etat, docteur en droit (1).

La facilité des déplacements a singulièrement accru, depuis un quart de siècle, le nombre jadis restreint des personnes qui aujourd'hui franchissent les frontières de leur pays d'origine, et s'installent, pour plus ou moins longtemps, dans un état étranger.

Dans la Principauté de Monaco spécialement, l'immigration étrangère a pris en peu de temps des proportions considérables. La beauté du site, la douceur du climat, et surtout la parfaite quiétude, dont jouissent les habitants de ce coin de terre privilégié, qui ne connaît ni l'influenza politique, ni les impôts, ni les charges militaires, y avait amenés et qui ne peuvent se résoudre à le quitter quand ils en ont apprécié les avantages.

La plupart d'entre eux, en se fixant ici, ont été séduits par l'heureuse condition des sujets du Prince plutôt qu'ils ne se sont rendu un compte exact des différences qui peuvent exister entre elle et celle des ressortissants des autres Etats. Les arcanes du droit international ou territorial leur sont le plus souvent inconnues, et il en est bien peu qui aient eu la perception nette des conséquences juridiques qu'entraîne l'établissement de quiconque dans un pays autre que celui où il a vu le jour.

Cependant, les diverses circonstances de la vie nous amènent tous, bon gré mal gré, à compter de temps à autre avec les dispositions que les législateurs de tous les Etats ont édictées en vue du bon ordre et des divers intérêts en présence.

S'il est aujourd'hui de droit commun et universel que « les lois de police et de sûreté obligent tous ceux qui habitent le territoire » (C. Civ., art. 3), les droits civils, en ce qui touche les personnes et les choses, renferment des dispositions très variables, dont les unes peuvent être invoquées par les bénéficiaires partout où ils se transportent, tandis que les autres, notamment ce qui

(1) Paris, 1890 — Marchal et Billard, imprimeurs-libraires, 27, place Dauphine.

regarde les propriétés immobilières, changent selon le régime du lieu.

C'est donc un grand service qu'a rendu à tous M. de Rolland, de condenser en 40 pages le résumé de la législation monégasque sur la condition qu'elle fait aux étrangers. Avec le profond savoir juridique et le sens critique si sûr, qui l'ont désigné au choix du Prince pour faire partie de son Conseil d'Etat, il éclaire chaque point des lumières de la doctrine et de la jurisprudence. On peut regretter la concision qui lui était imposée par le cadre du *Journal du droit international privé*, dans lequel a été publiée cette intéressante étude, qui, avec les développements qu'elle comporte, fournirait aisément la matière d'un volume; mais telle qu'elle nous est donnée et avec sa sobriété voulue, c'est encore un guide des plus utiles, tant pour les étrangers dont les intérêts sont en jeu, que pour les magistrats, avocats, notaires, etc., qui auraient à les juger ou à les conseiller. C'est enfin un nouveau témoignage de la sagesse de nos Princes et des constants efforts de leurs délégués pour seconder le plus dignement possible leur inaltérable sollicitude de tous les droits et tous les intérêts. c. j.

FAITS DIVERS

On emploie beaucoup en Angleterre un nouveau désinfectant : le *thiocamf* ou camphre à l'acide sulfureux. C'est un produit breveté dont la composition n'est pas exactement connue; on sait que c'est un liquide formé d'une dissolution d'acide sulfureux gazeux dans du camphre. Le thiocamf se conserve pendant plus de deux ans quand il est renfermé dans une fiole bien bouchée.

Si l'on sème une couche mince sur une assiette, il se produit aussitôt un dégagement abondant d'acide sulfureux mélangé à divers autres gaz désinfectants. Une bouteille de 170 grammes de ce liquide dégage 20 litres d'acide sulfureux; 2 grammes mélangés à ce litre d'eau en font un désinfectant puissant pour les usages les plus variés, ne laissant dans l'appartement qu'une odeur aromatique très agréable. Le thiocamf s'obtient à très bon marché, et on le fabrique sur une grande échelle en Angleterre.

Signalons un enduit destiné à préserver les murs de l'humidité.

Il consiste en une solution d'une partie de paraffine dans 2 à 3 parties d'huile de goudron de houille. La solution est faite à une chaleur modérée et devient très épaisse en se refroidissant; on la maintient liquide au bain-marie pendant qu'on l'applique sur le parement à protéger.

Il est bon que les murs soient secs; aussi l'été est-il la saison qui convient le mieux. Une seule couche suffit et donne des résultats excellents.

On vient de constater que les vaccins, quelle que soit leur origine, se cultivent parfaitement sur la chèvre, et que celle-ci rend un vaccin très efficace et donnant toute sécurité.

L'activité du vaccin de la chèvre n'est pas inférieure à celle du vaccin de génisse. C'est donc une ressource très utile, car la chèvre est tout à fait réfractaire à la tuberculose, même à l'inoculation directe du virus tuberculeux.

Par contre, la chèvre se rencontre très rarement sur nos marchés, et la faible surface de la région mammaire ne permet pas de faire plus de 30 scarifications, tandis qu'on en fait une centaine sur une génisse.

La chèvre est plus douce et moins coûteuse à alimenter que la génisse. Ces avantages et ces inconvénients font que le vaccin de chèvre, peut être inférieur au vaccin de génisse comme production, rendra d'importants services dans de certaines conditions.

La planche en pleine mer :

Il n'est bruit en ce moment à Douvres que du pari fait par un nageur anglais nommé Dalton, qui s'est engagé à traverser le détroit de Folkestone à Boulogne, *en faisant continuellement la planche*. C'est plus fort que le fameux capitaine Boyton, qui nageait, lui, et se soutenait sur un appareil de son invention.

La *Revue scientifique* nous apprend que M. Kellner, directeur d'une fabrique de cellulose en Autriche, a imaginé une application nouvelle de l'électrolyse qui paraît avoir réussi.

Le bois, réduit en filaments, est placé dans une chaudière en plomb, et soumis à l'action du chlore pour être décoloré. On tire le chlore du sel marin, auquel on fait subir la décomposition électrolytique au moyen d'un courant. Il suffit d'une proportion de cinq pour cent.

L'opération dure trois heures et demie, pendant lesquelles l'eau est maintenue à la température de 60°. La fibre devient blanche comme de la neige et prend l'aspect de la soie.

On vient d'expérimenter à Edimbourg un *omnibus* électrique actionné par des accumulateurs. Cet omnibus a fait très exactement et très rapidement son service.

Le succès de l'expérience a été tel que l'inventeur est en train de construire un certain nombre d'omnibus électriques destinés à en faire un service régulier.

Cette démonstration expérimentale mettra en évidence les qualités de l'électricité au point de vue de l'économie et de la simplicité, en même temps qu'elle établira la facilité de la locomotion dans les villes sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des tramways.

Sait-on combien il y a de vélocipédistes en Angleterre? 500,000 ! Ce chiffre résulte d'une enquête faite par les soins des administrations de chemins de fer, auxquelles ce grand nombre de vélocipédistes fait, paraît-il, du tort.

Le 29 juillet, on va ouvrir une tranchée à Woodchester, ancienne station romaine de l'ouest de l'Angleterre. On découvrira de nouveau une portion de l'ancienne voie construite par l'empereur Adrien. Cette fraction de route, qui est dans un état merveilleux de conservation, restera exposée jusqu'au 11 août, époque à laquelle elle sera de nouveau enfouie. Cette exhibition singulière aura lieu à quelques pas de la station du Great-Western. La voie romaine de Woodchester a été décrite, au commencement de ce siècle, par Samuel Lyson, dans un ouvrage célèbre.

VARIÉTÉS

Le Phonographe

A la façon dont on parle couramment aujourd'hui des prodiges de l'électricité qui semblent choses des plus naturelles, un habitant de l'Océanie ou d'autres contrées éloignées, tombant inopinément parmi nous, pourrait croire que ces merveilles ont toujours existé. Le nom d'Edison est connu dans tout le monde civilisé, pourtant il n'y a guère que douze ans que ses découvertes ont révolutionné scientifiquement notre globe.

Il nous a paru curieux de rechercher dans les journaux ce qui s'est dit à l'apparition de ses inventions sur l'application de l'électricité, et nous croyons intéresser le lecteur en mettant sous ses yeux le charmant compte rendu que faisait, en mars 1878, M. Henri de Parville, du premier essai du phonographe à l'Académie des sciences :

Nous sommes bien décidément dans le siècle des merveilles.

Lundi dernier, à l'Académie des sciences, M. le comte du Moncel a placé sous les yeux de l'assistance un petit instrument d'apparence fort modeste, mais qui n'en restera pas moins l'une des plus grandes curiosités de notre époque. C'est une machine parlante : mieux que cela, c'est une machine presque intelligente, puisqu'elle écoute, transcrit les mots prononcés et les répète ensuite fidèlement, à la volonté de son propriétaire.

Impossible d'imaginer un sténographe plus exact, un employé plus fidèle. Vous mettez dans un coin cette petite merveille, vous causez tranquillement sans vous en occuper, puis vous dites à l'instrument : Parlez !

Et aussitôt voilà la machine qui sort de son silence et répète sans façon, avec une indiscretion incroyable, tout ce qui vient d'être dit, avec l'accent, les défauts de prononciation des interlocuteurs. On croirait entendre les personnes répéter elles-mêmes leur causerie ; c'est à n'y rien comprendre.

Cette machine extraordinaire a été inventée en Amé-

rique, comme le téléphone, par M. Edison. On était bien sur la voie déjà, en France notamment ; M. Marcel Deprez a déjà réalisé aussi une machine parlante, mais le phonographe d'Edison est arrivé premier dans cette course à travers la science. Son appareil est la simplicité même.

Le phonographe avait été placé à l'Académie sur une petite table ; c'est petit, gros de 20 centimètres, long de 1 mètre tout au plus. Un aide de M. Edison s'assit devant la table et prononça distinctement, à portée du petit porte-voix de l'instrument, la phrase suivante :

« Le phonographe présente ses compliments à l'Académie des sciences. »

On réclama le silence. L'aide introduisit dans le porte-voix un grand cornet acoustique en carton. Il fit fonctionner la machine, et, tout à coup, à la grande stupéfaction de l'assistance, on entendit le phonographe répéter d'une voix très nette, un peu nasillarde, mais distincte : « Le phonographe présente ses compliments à l'Académie des sciences. » Les applaudissements éclatèrent dans toute la salle.

L'aide de M. Edison est Américain ; il parle parfaitement le français, mais avec un petit accent. La machine reproduit l'accent avec une fidélité surprenante.

On demanda une seconde expérience. L'aide prononça les mots suivants : « Monsieur phonographe, parlez-vous français ? — Oui, monsieur. » L'accent était cette fois très marqué. La machine répéta : « Mōssieu phonographe, parlez-vō français ? — Oui, mōssieu. » La ressemblance entre la voix de l'appareil et celle de l'aide était telle, qu'un académicien très sceptique ne put s'empêcher de dire à demi-voix : « Mais c'est une plaisanterie ; l'aide est ventriloque. »

M. du Moncel prit alors la place de l'aide et dit devant le porte-voix : « L'Académie remercie M. Edison de lui avoir envoyé son phonographe. »

C'était la première fois que M. du Moncel se servait du phonographe ; il n'appliqua pas les lèvres assez près du porte-voix, et la phrase s'inscrivit mal ; elle fut, par suite, incomplètement répétée. La machine dit : « L'Aca... mercie... dison... envoyé son ...nographie. »

Cette inexactitude même dans la reproduction convainquit l'assistance, et les applaudissements se mêlèrent aux rires de la grave assemblée.

La voix du phonographe n'est pas identiquement celle de la personne ; elle est plus grêle, plus faible, plus métallique ; mais c'est comme une image parfaite de cette voix, une photographie réduite en quelque sorte, avec tous les détails, toutes les imperfections de la prononciation.

Le phonographe que nous avons vu à l'Académie a été apporté des Etats-Unis sur un paquebot où les passagers étaient nombreux. Il a occupé les loisirs de la traversée. On l'a fait parler du soir au matin. Il reproduisait les paroles qu'il avait entendues à New-York avant le départ, et l'on aurait juré que les personnes qui les avaient prononcées étaient à bord. Il paraît que l'on s'est beaucoup diverti du *God save the Queen*, chanté devant lui par un des passagers, dont la voix fit défaut sur une note haute, et qui termina l'air sur un ton trop bas. Quand on fit marcher la machine, elle reproduisit les fautes avec une scrupuleuse exactitude ! Et, chaque fois qu'on recommença, le passage défectueux revint invariablement au milieu des éclats de rire de l'assistance.

On raconte aussi qu'on fit parler un perroquet tout près de l'embouchure. Le phonographe reproduisit : « As-tu déjeuné, Jacquot ? » Le perroquet, enchanté, recommença de plus belle. L'instrument répliqua. La causerie aurait pu durer des heures ; elle devint si étourdissante entre les deux bavards, qu'il fallut y mettre bon ordre.

Quelques mots maintenant sur le phonographe. On peut l'esquisser brièvement, tant il est simple ; il est si simple qu'on se demandera, comme toujours, comment on n'y a pas songé plus tôt.

Imaginez une plaque métallique très mince, vibrant comme une membrane de parchemin. Au milieu de la plaque est fixé un stylet qui vient s'appuyer plus ou moins sur un rouleau. Le rouleau est maintenu horizontalement sur deux supports, et traversé à son centre par une vis sans fin. A l'aide d'une manivelle, on fait tourner la vis. La vis emporte avec elle le rouleau qui tourne

sur lui-même et progresse lentement de droite à gauche.

Sur le rouleau est posée une feuille métallique d'étain.

Quand on parle devant la plaque, celle-ci se met à vibrer. Si, en même temps, on tourne la manivelle, le rouleau change de place et le stylet marque une rainure en spirale sur la feuille d'étain. Comme la membrane vibre, le stylet va et vient, en dessinant sur l'étain des points et des aspérités, au milieu de la rainure en spirale. Ces points constituent une véritable écriture, reproduisant en caractères particuliers chaque mot prononcé. Ce sont comme des notes marquées sur le métal.

Ainsi s'enregistre une phrase. Elle est gravée matériellement sur l'étain.

Quand on veut que l'appareil lise cette écriture et répète les sons, il suffit, à l'aide de la manivelle, de faire revenir le rouleau à son point de départ, puis de continuer à tourner comme on l'avait déjà fait quand l'appareil enregistrait la conversation.

Le stylet s'engage de nouveau dans la rainure qu'il avait tracée; il repasse sur les points, les creux et les aspérités, il est donc bien forcé de suivre ses contours, et tantôt de s'éloigner, tant de se rapprocher du rouleau; et, puisqu'il est solidaire de la plaque vibrante, il faut bien que celle-ci s'écarte de sa position et y revienne selon les allées et venues du stylet. Elle vibrera donc, et ses vibrations seront exactement la répétition de celles qui ont enregistré sur l'étain les contours suivis par le stylet. Chaque son sera répété, chaque mot sera prononcé avec toutes ses qualités distinctives de hauteur de ton et de timbre.

L'appareil a donc une fonction double. Il enregistre les mots d'abord. Les paroles sont notées sur un véritable cliché qu'on peut emporter et conserver. Puis, comme l'écriture enregistrée serait peu commode à déchiffrer, au lieu de se donner la peine de la lire, on la fait lire par l'appareil lui-même. La feuille est remplacée sur le phonographe et celui-ci traduit l'écriture en sons. Il répète la conversation, il parle au commandement. C'est tout à la fois un auditeur, un calligraphe et un lecteur que le curieux appareil de M. Edison.

Au fond, on l'aura remarqué, il fonctionne à l'aide d'un mécanisme analogue à celui que présentent les boîtes à musique et les orgues de barbarie. Les notes sont enregistrées sur un rouleau à l'aide de petites aspérités. On tourne la manivelle et les aspérités se traduisent en musique. Seulement, ici, la machine prépare elle-même son rouleau et fait toute la besogne automatiquement.

On reprochait au téléphone de ne laisser aucune trace. *Verba volant!* Le phonographe Edison écouté, transcrit et répète. *Scripta manent!* Pour la télégraphie, il pourra sans doute présenter de grands avantages.

La belle invention de M. Edison aura encore besoin d'être perfectionnée pour que l'on puisse, en pratique, tirer d'elle des résultats absolument satisfaisants; mais, dès maintenant, elle est déjà extrêmement remarquable. On peut considérer comme résolu le singulier problème de la conversation et de la reproduction indéfinie de la voix humaine.

C'est le présent surpris sur le vif et transmis à la postérité. On pourra désormais recueillir les plus beaux discours, les plus remarquables leçons, et entendre le conférencier ou l'orateur s'exprimer encore avec sa verve, son entrain ou sa passion, alors que, depuis longtemps, orateur illustre et professeur éminent reposeront dans le silence du tombeau.

Qui nous empêchera désormais de reproduire la voix des Talma, des Rachel, des Malibran de l'avenir? Leur jeu, leur timbre de voix nous resteront, et nous les ferons déclamer ou chanter à volonté!

Il sera tout aussi facile de distinguer de la même manière jusqu'aux battements du cœur et de les reproduire. Quelles conséquences dans leur effrayante réalité!

La science est bien près de donner un corps aux fictions d'un autre âge. Il sera possible de conserver jusqu'à la voix d'une personne qui nous est chère, de sentir battre son pouls bien au-delà de la vie, de l'évoquer, de la faire parler, de la faire revivre.

Le vieux portrait est là, immobile dans son cadre vermoulu; les yeux s'animent, les lèvres s'entr'ouvrent. L'ancêtre raconte encore des histoires à ses petits-enfants. Qui disait donc qu'il n'était plus?

Et la parole puissante des hommes célèbres retentira sans cesse à nos côtés; elle résistera désormais comme

l'airain à la durée des siècles... Quelle admirable affirmation de l'éternité de la pensée!

Ne croirait-on pas que cela date de cent ans?

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix, madame Christiane-Laure DIGNAN, veuve de monsieur Charles BREWER, rentière, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentini, a acquis de monsieur Antoine-Xavier JUNGBLUTH, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, un terrain situé à Monaco, quartier de Peirera, détaché d'une plus grande propriété pour tenir, au nord-est et au sud-ouest, à monsieur Jungbluth, vendeur; au nord-ouest, le chemin des Moneghetti, et au sud-est, au chemin que M. Jungbluth va faire ouvrir le long du vallon de Sainte-Dévote, ensemble le droit de passage sur ledit chemin; ce terrain est porté au plan cadastral sous le numéro 477 de la section B.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de dix mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco 3, Place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-quatre juillet courant, à neuf heures du matin, dans la salle Crovetto, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers suivants: une salle à manger complète en chêne sculpté, lits en fer complets, armoires à glace, commodes, guéridons, fauteuils, canapés, chaises, tables rondes, pendules, tables de nuit, lampes ordinaires et à suspension, candélabres, vaisselle, ustensiles de cuisine, deux grandes malles dont une recouverte en tôle, etc., etc.

Au comptant et 5% en sus des enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

La famille GINDRE a l'honneur de remercier les personnes qui ont bien voulu assister, hier lundi, aux obsèques de

Madame Augustine GINDRE

et prie celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser les oublis inévitables en ces douloureuses circonstances.

Monsieur EMMANUEL ISOUARD, entrepreneur de travaux publics, et sa famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur garde-magasin regretté

Séraphin GIGLIOLI

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 juillet 1890

ALICANTE, h.-g. Linda, fr., c. Fabre,	vin.
NEWCASTLE, vapeur Hécla, angl., c. Cornquist,	houille.
MARSEILLE, cutter Henri-Camille, fr., c. Bosano,	divers.
SAINT-TROPEZ, b. Indus, fr., c. Phion,	sable.
ID.	id.
	b. Gambetta, fr., c. Gardin,

ID.	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	bois.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	sable.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.

Départs du 14 au 20 juillet

SAINT-TROPEZ,	b. Indus, fr., c. Phion,	sur lest.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaumei	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSÉ

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condaminé.

SPLENDID HOTEL

A MONTE CARLO

A VENDRE, avec droit au bail

Situation exceptionnelle — 48 chambres et salons — Proximité du Casino S'adresser à M. RAYBAUDI, à Monaco.

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)												
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
15	763.4	763.7	763.5	763.2	763.4	21.4	24.2	24.4	25.2	22.4	72	Calme	Beau					
16	62.8	62.7	62.3	61.8	62.2	22.6	24.6	24.4	25.4	22.6	76	Id.	Id.					
17	62.2	62.3	61.7	61.2	61.5	22.2	24.2	24.5	26.2	23.4	81	Id.	Id.					
18	61.4	61.4	60.8	59.2	59.2	22.4	25.2	25.2	25.4	23.2	80	Calme S O léger	Id.					
19	59.3	60.1	59.2	58.1	58.5	22.8	24.6	25.2	25.8	23.6	78	Calme S E léger	Nuageux					
20	57.2	57.3	56.5	56.2	57.2	23.2	25.6	25.8	26.2	23.2	77	Id.	Beau, nuageux					
21	59.5	60.1	60.5	60.7	61.3	23.4	25.6	25.8	25.2	22.2	71	S E modéré	Nuageux					
DATES											15	16	17	18	19	20	21	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	26.2	26.4	27.8	27.5	27.2	26.8	26.2
											Minima	19.6	19.2	19.2	19.2	20.2	19.4	19.2

Pluie tombée : 0^{mm} 0